

Le Directeur de l'Institut National des Sciences Appliquées de Rennes,

Vu le code de l'éducation et notamment l'article 712-2 ;
Vu la convention constitutive et de fonctionnement de la PFT et notamment son article 7 ;
Vu les statuts de l'INSA de Rennes ;
Vu l'avis du Conseil de la PFT GCM en date du 20 janvier 2026 ;

Décide

Article 1 : Siham Kamali-Bernard, Professeure des universités, est nommée Directrice de la Plate-forme Technologique Génie Civil et Mécanique à compter du 21 janvier 2026 pour une durée de 3 ans.

Article 2 : Le Directeur, la Directrice Générale des Services et l'Agent Comptable de l'INSA de Rennes sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Rennes, le 21 janvier 2026,

Le Directeur de l'INSA Rennes



Vincent BRUNIE

